

Communiqué de presse

Prêt GPI AmbRE : la Banque des Territoires accompagne le projet de réhabilitation énergétique du refuge Wallon-Marcadau, au coeur du Parc national des Pyrénées

Toulouse, le 15 juin 2020

La Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin, en charge de la gestion des biens indivis de ses membres, et composée de 7 communes (Adast, Cauterets, Lau-Balagnas, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Savin, Soulom et Uz), a obtenu un prêt GPI AmbRE de 921 000 € de la Banque des Territoires. Cette offre de prêt, dédiée au financement des programmes de rénovation énergétique des bâtiments publics, contribuera à la restructuration et à la réhabilitation totale du refuge Wallon-Marcadau.

Situé à 1 866 m d'altitude sur la commune de Cauterets dans le département des Hautes-Pyrénées (65), le refuge Wallon-Marcadau est un lieu emblématique du Parc national des Pyrénées. Point de départ pour de nombreuses randonnées, sa situation exceptionnelle en fait l'un des refuges les plus fréquentés du massif et de France, avec plus de 8 000 nuitées par an, dont 4 500 sur les deux mois d'été.

Construit en 1910, les conditions actuelles d'exploitation et d'accueil des randonneurs sont devenues critiques. C'est pourquoi, dès 2016, la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin a engagé un projet de restructuration-réhabilitation totale du refuge qui permettra à terme une baisse de 57 % de la consommation énergétique.

Dans le cadre de sa mission au service de la transition énergétique des territoires et tout particulièrement de la rénovation énergétique des bâtiments publics, la Banque des Territoires a accordé un prêt GPI AmbRE à la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin pour la réalisation de ce chantier. D'un montant de 921 000 € sur une durée de 25 ans, il représente près de 13 % du coût total des travaux et 50 % du besoin d'emprunt.

Évalué à 6,7 millions d'euros, le projet bénéficie par ailleurs d'une large subvention venant couvrir 67 % de l'opération qui provient entre autres de l'État, du Département des Hautes-Pyrénées, de l'agence de l'eau Adour-Garonne, du Parc national et du programme LEADER¹. Le principal financeur du projet est la Région Occitanie avec notamment le très exigeant dispositif « Bâtiments NoWatt » qui récompense la qualité environnementale des projets.

Le projet respecte les principes de l'écoconstruction : matériaux, économies d'énergie, intégration paysagère, gestion des déchets, limitation des rejets dans le milieu avec assainissement performant et mise en place de toilettes sèches... Situé en site isolé, le refuge sera autonome et très peu consommateur en énergie fossile grâce à une pico-centrale hydroélectrique² et l'intégration de panneaux photovoltaïques. Il sera alimenté en eau potable par le captage d'une source. Quelle que soit la saison, son isolation thermique et une ventilation permettront de maintenir une température intérieure agréable et un air sain.

Le soutien de la Banque des Territoires au projet de refuge écologique Wallon-Marcadau vient également accompagner la politique de développement touristique du Département et de la Région, contribuant ainsi à développer la filière tourisme, secteur important de l'économie locale.

¹ LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen de développement rural.

² Petite installation hydroélectrique qui génère environ 10 kilowattheures.

Cette réalisation s'inscrit parfaitement dans la stratégie de soutien de la Banque des Territoires en faveur de territoires plus durables et plus attractifs.

La réouverture du refuge est prévue pour la fin d'année 2021.

GPI AmbRE

Le prêt GPI AmbRE (Ambition rénovation énergétique) a été mis en place par la Banque des Territoires dans le cadre du Grand Plan d'Investissement engagé par l'Etat. Une enveloppe de prêts sur fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts de 2 Md€ est mobilisée sur la période 2018-2022, par la Banque des Territoires.

A propos de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin

Les commissions syndicales sont les premières formes de coopérations intercommunales. Elles sont principalement réparties sur la chaîne des Pyrénées. La Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin a été instituée en 1840 par ordonnance royale. Cette collectivité est aujourd'hui chargée par sept communes d'administrer un important patrimoine indivis, intégralement situé sur le territoire de Cauterets (65) : refuges et hôtelleries de montagne, thermes, commerces, domaines touristiques, estives...

<http://www.csvss.fr>

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin

Guilhem Susong : courriel@csvss.fr – 06 74 66 14 31

Banque des Territoires Occitanie – Groupe Caisse des Dépôts

Céline Vallée : celine.vallee@caissedesdepots.fr – 05 62 73 61 56

[@BdT_Occitanie](https://twitter.com/BdT_Occitanie)